

Le 8 DÉCEMBRE 2003

Mme DOMINIQUE BARETTE

SUJET : PMGMR

Télécopieur : 514-350-2590

MÉMOIRE

Sujet : **NON** à l'agrandissement du site d'enfouissement BFI à Lachenaie/Terrebonne

Lors de la première partie d'audience j'ai entendu des expertises que jamais je n'aurais cru possible d'entendre de nos spécialistes en santé, environnement, expert en matière de gestions des déchets et personne de tout ce beau monde ne peut nous garantir qu'il n'y a aucun danger pour notre santé à vivre près du site d'enfouissement. Et persiste à essayer de nous faire croire qu'actuellement le Québec, est en pleine crise du déchet et qu'il faut accepter que ce projet passe car beaucoup \$\$ a été investis depuis 10 ans dans des recherches et que le territoire est propice à cela. Voyons donc, voir si au Québec il n'y a pas d'autres endroits propices à cela. Réfléchissez un peu Messieurs, Dames car la vie, l'économie, le développement de plusieurs villes et citoyens dépendra de la décision que vous prendrez. C'est impensable dans le contexte actuel qu'on essaie de nous passer un tel projet surtout qu'en 1995 débat il y avait eu pour les mêmes questions et inquiétudes et que depuis les problèmes ont empiré. Imaginé dans 5ans si on leurs permet cet agrandissement je n'ose le visionner. Bref ; pour vous aidez a complété vos études Greenpeace ma fait parvenir un document fort intéressant que je vous invites à lire, moi cela m'a permit de comprendre beaucoup de problèmes que vit notre société actuellement et au dernier chapitre des suggestions de solutions que plusieurs pays ont adoptées y sont présentées. J'ose encore croire en l'humain et sa sagesse pour qu'un tel projet ne passe pas et que ce site ferme immédiatement.

Lyne Jetté
Mascouche

Mme DOMINIQUE BARETTE

SUJET: PMGMR

Télécopieur : 514-350-2590

MÉMOIRE

Sujet : NON à l'agrandissement du site d'enfouissement BFI à Lachenaie/Terrebonne

OU S'EN VA -T-ON AVEC CE FAMEUX MÉGA PROJET À L'AMÉRICAIN ?

J'ai 24 ans et depuis quelques années je possède ma petite entreprise comme entraîneur personnel en plus j'étudie à temps plein en Agriculture au Cégep de Joliette, je combine donc étude et travail depuis quelques années pour réaliser mes projets d'Agro-Education sur la terre que possède ma famille.

Actuellement je suis en grand questionnement vu les circonstances qui pèsent sur la région et je me demande si la MRC des Moulins et le ministère de l'environnement dans leurs projets secrets vision long terme prévoit industrialisé le territoire adjacent à B.F.I., en plus clair : changer le dézonage prochainement parce que la région ne sera plus vivable dans ses conditions et obliger par ce fait même les agriculteurs du Chemin de la Cabane Ronde ainsi que ceux de La Presqu'île à vendre pour un prix ridicule des terres qui actuellement ont une très bonne valeur marchande, car vous en conviendrez une terre zone agricole vaut beaucoup plus que si elle devient zone industrielle. Alors d'ici à ce que vous représentant du BAPE ainsi que notre cher Ministère de l'Environnement déposiez votre verdict, je devrai peut être changer mes plans à moins que ce ne soit BFI qui le fasse et ce pour le mieux être de plusieurs milliers de citoyens des environs.

Nom : Stéphanie Jetté

Adresse :

St-Sulpice

Stéphanie Jetté

Le 8 DÉCEMBRE 2003

Mme DOMINIQUE BARETTE

SUJET: PMGM

Télécopieur : 514-350-2590

MÉMOIRE

Sujet : NON à l'agrandissement du site d'enfouissement BFI à Lachenaie/Terrebonne

NOS FERMES SONT EN DANGER ;

B.F.I. ce site d'enfouissement qui accueil près de 40% des matières résiduelles du Québec se dit sans failles. « mais ce n'est pas le cas ».

Notre maire M. Richard Marcotte (voir son mémoire) ainsi que bien d'autres organismes et citoyens vous le prouverons durant cette audience avec des constats scientifiques.

MES INQUIÉTUDES ET QUESTIONS SONT :

Cette entreprise B.F.I. va t'elle prendre ses responsabilités et nous dédommager lorsqu'elle aura contaminée nos puits et que nos terre n'auront plus aucune valeur marchande tant qu'un système d'aqueduc ne sera implanté sur le Chemin de la Cabane Ronde. B.F.I. va t'elle défrayer les coûts à notre ville (Mascouche) pour l'implantation de se système d'aqueduc. Et entre temps va t'elle nous fournir les camions d'eau potable (125\$/camion) pour le bon fonctionnement de nos ferme.

Les expert de B.F.I. nous disent ne paniquez pas, nous avons la situation en main, le sol est propice pour accueillir ses matières résiduelles et autres. Mais comment s'en assurer savez vous comment coute un analyse d'eau (par une firme privé) quand on habite près d'un site d'enfouissement, 500.00\$ plus taxe par puit de surface et pour se qui est d'un puit artésien et bien cela dépend de la profondeur, on parle de plus de 1,000.00\$ plus taxe par puit. Avons nous à défrayer ses coûts chaque année pour vivre la tête tranquille, cela n'a aucun sens car se n'est pas nous qui allons contaminer nos puits, donc est-ce que le BAPE peut exiger B.F.I. à défrayer les coûts de ces analyses une fois l'an pour moi et tout les citoyens dans ma situation ou devront nous attendre une catastrophe pour être respecté un tant soit peu.

EN CONCLUSION : B.F.I. nous affirme que le site arrive à sa fin, **NOTRE PATIENCE AUSSI !** La région a fait sa part de sacrifice 35 ans, il a coulé beaucoup d'eau sous les pont depuis, la région ses développés et continue toujours en se sens, **B.F.I. DERANGE QUELQUES MILLIERS DE CITOYENS MAINTENANT** (voir la pétition du comité des citoyens de la presqu'île et ses environs)


Suite, page 2.

près de 8,000 noms signé en moins de trois semaines et qui demande la fermeture du depotoir de Lachenaie car il est devenu une nuisance public. Il est peut-être temps pour **B.F.I.** de passer au plan **B DEMENAGER**, dans un secteur plus propice à ses activitée et ou ils pourront opérer tranquille loin des villes et citoyens comme au debut de l'implantation du site en 1968 et que **LEGARDEUR-REPENTIGNY-CHARLEMAGNE-LACHENAIE-MASCOUCHE** n'était pas ce qu'elles sont aujourdh'ui.

J'espère que cette audience ne fera pas comme celle de 1995 et que les decisions qui s'impose seront prise.

Jacques Vautour

** voir en annexe estimation pour analyse d'eau d'un laboratoire privé.


Noms : Jacques Vautour
Adresse :
Montréal, - **MASCOUCHE**
Téléphone:

LA PRESSE du MARDI 24 DÉCEMBRE 2002

Le taux de maladies respiratoires inquiète à Pointe-aux-Trembles

NICOLAS BÉRUBÉ

LES ENFANTS âgés de 0 à 4 ans qui habitent Pointe-aux-Trembles souffrent 30 % plus de risques de contracter une maladie respiratoire que ceux qui habitent ailleurs à Montréal.

Les experts en santé publique, qui viennent de faire cette découverte, ignorent pourquoi et estiment qu'ils auront besoin d'au moins 24 mois avant d'identifier les causes du problème.

« La question n'est plus de savoir s'il y a un problème ou non; on sait qu'il y a quelque chose qui cloche », explique hier à La Presse le Dr Louis Drouin, responsable de la santé environnementale à la direction de la santé publique de Montréal-Centre. Maintenant, nous devons trouver les causes des maladies. »

En analysant les statistiques sur les hospitalisations en 1995 et 2000, les chercheurs ont récemment remarqué que les maladies respiratoires affectaient davantage les enfants de Pointe-aux-Trembles. Les cas de pneumo-

nie, d'asthme et de bronchopneumonie sont plus nombreux dans ce quartier de l'est de l'île qu'ailleurs à Montréal, conclut une recherche vendue publiquement par la direction de la santé publique. « Est-ce à cause des raffineries? A cause du plus grand nombre de foyers? Des lieux de foyer? De la circulation automobile? On ne le sait pas encore », explique le Dr Drouin.

Pour le moment, les chercheurs ne peuvent que formuler des hypothèses. Mais déjà, ils s'attendent à devoir « chercher longtemps parce qu'aucune cause évidente ne se démar-

que du lot.

« C'est certain qu'on pense tout de suite aux raffineries, sauf que les raffineries ont communément réduit leurs émissions et respectent aujourd'hui des normes sévères, poursuit-il. Il y a beaucoup de poêles à bois à Pointe-aux-Trembles, mais il y en a encore plus à Rivière-des-Prairies, qui n'a pas de problèmes de maladies respiratoires. Pour l'instant, la réponse ne saute pas aux yeux. »

Voir MALADIES en A2

MALADIES

Suite de la page A1

Pour parvenir à cerner les causes du problème, le Dr Drouin entend faire installer deux nouvelles stations de contrôle de la qualité de l'air à Pointe-aux-Trembles. Il attendra seulement suivre l'état de santé des gens qui habitent Pointe-aux-Trembles et celui des gens qui habitent ailleurs à Montréal, pour établir les problèmes de santé qui accompagnent et se font sentir. Ce sont des tâches complexes qui demandent d'avoir accès à de nombreuses

informations. Ça prendrait au bas mot 24 mois », explique-t-il.

« L'espérance de vie moins élevée à Pointe-aux-Trembles, le fait que la Commission de vigilance environnementale de l'est de Montréal se soit installée dans ce quartier, le fait que le taux de maladies respiratoires soit plus élevé à Pointe-aux-Trembles que dans les autres quartiers de Montréal, ce sont des faits qui nous inquiètent », dit-il.

terres dans l'est de Montréal n'est pas étrangère aux problèmes de santé que l'on voit à Pointe-aux-Trembles. Mais ce n'est qu'une hypothèse, ajoute-t-il.

« L'association industrielle de Montréal (AIMI) se ne sont pas les industries qui sont en cause. Lorsqu'il y a des problèmes avec l'air, on nous regarde tout le temps. Mais toutes nos émissions s'ac-

cumulent. La pollution de l'air a plusieurs causes, par exemple, on sait que Pointe-aux-Trembles est touchée par la pollution qui vient d'ailleurs à Montréal et que les industries de Pointe-aux-Trembles y jouent plus en aval.

« La santé publique a beaucoup de problèmes environnementaux, ajoute aussi le Dr M. Fréville. La fumée qui est émise sur l'île (question) il faut commencer à chercher. »

DÉCHETS DE PVC : UNE CRISE IMMINENTE

Wytze G.H. van der Naald et Beverley G. Thorpe, Greenpeace International, avril 1998
Version originale anglaise : *PVC Plastic: a Looming Waste Crisis, ISBN 90-73361-44-3*

GREENPEACE

RÉSUMÉ

Le monde est actuellement confronté à une crise des déchets de PVC (polychlorure de vinyle, ou «vinyle»), le plastique qui pose présentement les problèmes les plus importants. Utilisé dans les emballages et autres produits de consommation à courte durée de vie, on s'en sert aussi pour l'ameublement et les articles à longue durée de vie, principalement les produits de construction tels les châssis de fenêtres et les tuyaux. Les produits à courte durée de vie, ceux dont on se débarrasse en moins d'un an, ont engendré des déchets de PVC fort problématiques, surtout une fois incinérés. La durée moyenne d'utilisation des produits à longue durée de vie—ils représentent plus de la moitié de la consommation de PVC—se situe autour de 34 ans. Les articles en vinyle qu'on avait fabriqués et vendus dans les années soixante, lorsque le boom des matières plastiques est apparu, commencent tout juste à faire leur entrée dans le flux des déchets. Une véritable montagne de déchets en PVC est actuellement en train de se former, et nous commençons déjà à en percevoir la base.

Il y a présentement dans le monde plus de 150 millions de tonnes de matériaux en PVC à longue durée de vie, employés surtout dans le secteur de la construction. Ce sont ces déchets qui vont constituer la montagne de rebuts dans les décennies à venir. Si nous extrapolons la croissance actuelle de la production du PVC, la quantité accumulée va doubler d'ici l'an 2005 et le monde devra composer avec approximativement 300 millions de tonnes de PVC qui commenceront à alimenter le flux des déchets. On s'attend déjà à ce que la quantité de nouveaux déchets de PVC dans les pays industrialisés augmente plus rapidement que la production de PVC vierge.

Chose encore plus préoccupante, l'industrie du PVC prend rapidement de l'expansion en Amérique latine et en Asie, de sorte qu'une montagne de déchets toujours grandissante va finir par apparaître dans ces régions du monde aussi.

Que devons-nous faire de ces déchets? Existe-t-il une solution au problème? Puisque le PVC, à l'instar de la plupart des plastiques, n'est pas biodégradable, trois options fondamentales se présentent : l'enfouir, l'incinérer ou le recycler. Le présent rapport explique les raisons qui font qu'aucune de ces options n'est viable; on examine en particulier les prétentions de ceux qui soutiennent que le recyclage du PVC est une idée valable.

À la fin des années quatre-vingt, l'industrie de vinyle avait fait la promotion du recyclage du PVC afin de redorer l'image du PVC aux yeux du public, et d'empêcher les velléités des gouvernements d'en limiter la production et l'usage. La stratégie a fonctionné, car le grand public, de même que les décideurs, acceptent désormais l'idée que le recyclage est une solution technique aux problèmes environnementaux associés au PVC. Ceci est particulièrement vrai dans les pays dotés de politiques de recyclage évoluées, tels le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas et les États-Unis.

Déchets de PVC : une crise imminente

3/4

coûts associés à la consommation du PVC.

«Nous nous efforçons depuis trente ans de recycler les pellicules de PVC utilisées en agriculture, ainsi que des câbles; on les recycle en couvre-planchers et en sandales. Puisque les coûts de la collecte et du transport sont élevés, les articles en PVC recyclé reviennent plus chers que ceux faits de plastique vierge. Et en plus la matière recyclée ne peut servir qu'une seule fois, après quoi on doit l'éliminer.» (traduction)

Akira Senda, dirigeant de l'Association japonaise pour les mesures environnementales et président du fabricant de PVC Toa Gosei, 1997.

L'incinération ne s'inscrit pas dans une stratégie de gestion durable des déchets. La combustion du plastique génère moins d'énergie que celle nécessaire à son élaboration, sans compter que l'incinération implique que le carbone inhérent au plastique s'en échappe sous forme de CO₂, un gaz à effet de serre. Des substances toxiques sont aussi émises, et de grandes quantités de déchets solides apparaissent sous forme de scories, de cendres, de résidus de filtration et de sels provenant de la neutralisation des acides. Une partie de ces déchets doit être éliminée sous forme de déchets dangereux. Dans bien des pays, le PVC représente la plus grande source de chlore au sein des déchets municipaux. Plusieurs études scientifiques ont à ce sujet démontré l'existence d'une association entre l'introduction du chlore dans les incinérateurs d'hôpitaux et de déchets municipaux et les rejets en dioxines de ces mêmes installations. L'incinération de 1 kg de PVC conduit à la création de 1 à 3 kg environ de résidus salins contaminés issus de la neutralisation de l'acide chlorhydrique lorsque des procédés de neutralisation à sec, ou demi-secs sont employés. Le sel représente alors un déchet dangereux qu'il faut éliminer.

L'enfouissement ne représente pas non plus une solution viable à l'élimination des déchets du PVC parce que certains additifs, tels les phtalates et des métaux lourds peuvent s'échapper des dépotoirs et envahir l'écosystème. Si un dépotoir devient la proie des flammes, le PVC peut alors entraîner la formation de dioxines.

Malgré ces inquiétudes, la production du PVC continue de prendre de l'expansion, particulièrement dans les économies en voie de développement où la consommation de PVC est encouragée. Les États-Unis, l'Europe et l'Australie exportent des déchets de PVC vers les pays en voie de développement, souvent afin de les recycler en articles de moindre qualité, souliers ou tuyaux par exemple. C'est ce qu'on appelle le «downcycling», le recyclage vers le bas. D'après le ministre indonésien de l'Environnement, jusqu'à 40 % des déchets de plastique importés dans ce pays ne sont pas recyclés. Ils sont plutôt jetés, en partie sous forme de déchets dangereux. Le recyclage vers le bas des produits signifie, à terme, leur enfouissement ou incinération puisque ce type de recyclage ne fait que retarder l'inévitable nécessité de se débarrasser des déchets de PVC. Étant donné le volume important des déchets que les produits en PVC de longue durée vont créer d'ici les prochaines décennies, et l'augmentation prévue de la production du PVC, il devient manifeste qu'il y a urgence d'instaurer incessamment une stratégie internationale de suppression progressive du PVC. C'est la seule manière d'enrayer ce dangereux problème des déchets qui ne cesse de prendre de l'ampleur, et qui risque de devenir irréductible.

Pour pratiquement toutes les applications faisant actuellement appel au PVC, il existe des solutions de rechange plus sécuritaires, recourant à des matériaux traditionnels, dont le papier, le bois ou des matériaux trouvés localement, qui s'inscrivent mieux dans une stratégie de développement durable. On peut aussi remplacer le PVC par divers autres plastiques moins dommageables pour l'environnement, bien que la plupart des plastiques posent un certain risque

GREENPEACE

Déchets de PVC : une crise imminente

2/4

«Je crois que la perception qu'on a du PVC représente aujourd'hui notre défi majeur. Le recyclage occupe une place centrale dans le jeu des perceptions.» (traduction)
Fred Krause, Geon Vinyl Division, B.F. Goodrich, 1992.

GREENPEACE

Greenpeace a découvert en réalité que le recyclage du PVC dans les principales régions du monde consommatrices de ce matériau représente moins d'un pour cent de la consommation. Les recherches effectuées par Greenpeace ont en outre démontré que dans sa tentative de convaincre le public et les décideurs que le PVC peut être, et est réellement recyclé, l'industrie du PVC diffuse des renseignements erronés. C'est ainsi par exemple que Greenpeace a effectué en Allemagne des tests sur des châssis de fenêtres prétendument «recyclés» en de nouveaux châssis : l'industrie les présente comme étant la preuve que de vieux châssis en PVC font l'objet d'un recyclage. En fait aucun des sept châssis testés ne peut être considéré comme étant véritablement recyclé. Les tests subséquents ont établi que les châssis ne renfermaient que des déchets de PVC pré-consommation provenant de chutes ramassées à l'usine, et que les fabricants avaient teinté les châssis afin qu'ils aient l'air recyclés. Seuls deux d'entre eux contenaient des traces de PVC recyclé provenant de châssis ayant véritablement été utilisés. Pourtant, même dans ce cas précis les traces étaient négligeables.

Les recherches ultérieures effectuées dans d'autres pays européens et en Amérique du Nord révèlent que les prétentions de l'industrie, tant au sujet de la quantité de déchets de PVC qui est en train de se former que de l'ampleur du recyclage, s'avèrent souvent fausses. Qui plus est, des recherches indépendantes démontrent que d'ici 2005 il sera au plus possible de recycler mécaniquement de 15 à 30 % du PVC consommé, et ce à des coûts très élevés. Il est pratiquement impossible de séparer, de ramasser et de recycler les 70 ou 85 % qui restent. Par conséquent, en ce qui concerne de 70 à 85 % des déchets de PVC, le recyclage n'est pas une option envisageable même à moyen ou à long terme.

Pourquoi les déchets de PVC sont-ils si difficiles à gérer? Pourquoi leur gestion s'avère-t-elle si coûteuse? C'est que le recyclage du PVC se heurte à un problème majeur : le PVC vierge contient une grande quantité de chlore, qui représente 56 % du poids du polymère. Il contient aussi des concentrations élevées d'additifs dangereux qui servent à donner au polymère les qualités recherchées. Les additifs peuvent constituer jusqu'à 60 % du poids d'un produit en PVC. Parmi tous les plastiques le PVC est d'ailleurs celui qui contient la plus grande proportion d'additifs.

C'est pourquoi le recyclage du PVC exige qu'on le sépare des autres plastiques, et qu'on le trie avant de le recycler mécaniquement. Le recyclage du PVC est particulièrement problématique en ce qu'il entraîne des coûts de séparation et de collecte élevés et une diminution de la qualité du matériau après recyclage. Ajoutons que le prix sur le marché du PVC recyclé est bas comparé au PVC vierge; par conséquent son potentiel est limité sur le présent marché du PVC. Régénérer les composantes chimiques du PVC («feedstock recycling») n'est guère faisable présentement, aussi bien d'un point de vue économique qu'environnemental; il est douteux que ce «recyclage chimique» joue jamais un rôle significatif dans la gestion des déchets du PVC. L'industrie du PVC paraît reconnaître que le recyclage n'est pas une solution au problème des déchets de PVC. Il n'est donc pas surprenant de voir l'industrie faire pression en Europe de l'Ouest et au Japon en faveur de l'incinération comme moyen de récupérer de l'énergie, de l'acide chlorhydrique et/ou du sel. Aux États-Unis et en Australie on fait plutôt la promotion de l'enfouissement. Cette stratégie industrielle contraint les municipalités à assumer le fardeau de la pollution et de participer aux

Déchets de PVC : une crise imminente

4/4

pour l'environnement. Dans la «pyramide» des plastiques (les substances causant le moins de dommages à l'environnement en formant la base, les plus dommageables étant au sommet), on doit placer le PVC au sommet. Les biopolymères forment la base de la pyramide : lorsqu'ils sont produits de manière soutenable ce sont ceux qui respectent le mieux l'environnement. D'autres, tels les polyoléfines, se situent entre les deux extrêmes.

Des solutions de rechange au PVC existent et elles doivent être utilisées. C'est déjà ce qui est en train de se produire, par exemple, dans les domaines de l'industrie automobile, de l'emballage et des matériaux de construction. Il en est ainsi à cause des inquiétudes croissantes que soulèvent les impacts environnementaux du PVC et, dans le cas des câbles et des matériaux de construction, les dangers qu'il crée pour la sécurité. Il existe de multiples exemples de marchés et de consommateurs qui réagissent aux problèmes qui découlent du PVC. On trouve par exemple en Europe des communautés exemptes de PVC. Aux États-Unis des médecins s'opposent aux applications médicales du PVC. En Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas des détaillants retirent de leurs étalages les anneaux de dentition et les jouets destinés aux tout-petits; ou ils bannissent même entièrement le PVC, comme l'a fait la firme d'ameublement domestique IKEA. L'usage du PVC a été banni des installations des jeux olympiques de Sydney de l'an 2000.

Les structures politiques nécessaires à la suppression progressive du PVC existent déjà. Les parties présentes à la Conférence des ministres de la mer du Nord avaient convenu en 1995 de mettre un terme aux émissions dans l'environnement de substances dangereuses d'ici une génération. D'après le Comité sur les produits chimiques de la Suède, le PVC n'a pas de place dans une société fondée sur le développement durable et il faudrait en bannir toutes les utilisations d'ici 2007. Pour sa part le Danemark a proposé de restreindre l'utilisation des plastifiants, du plomb et d'autres additifs du PVC, et il met en doute les possibilités de recyclage du PVC tels que proclamées par l'industrie. La République tchèque a accepté de supprimer progressivement la production, les importations et l'usage des emballages en PVC à partir de l'an 2001, et en 1991 la Suisse a banni les bouteilles de PVC servant à contenir des boissons.

Selon la prochaine convention mondiale sur les Polluants organiques persistants (POP), la dioxine figure parmi les douze polluants qui doivent faire l'objet de réductions et/ou d'une élimination prioritaires. C'est dire que le PVC aura une place importante parmi les préoccupations des participants.

D'autres gouvernements devraient emboîter le pas et mettre en application leurs propres politiques d'élimination des substances dangereuses. Cela signifie la suppression progressive du PVC, au lieu de chercher à en gérer les dangers inhérents à la production, à l'utilisation et à la mise au rebut. Vu les découvertes découlant des recherches que Greenpeace a menées dans plusieurs pays, à savoir que moins d'un pour cent du PVC produit fait présentement l'objet d'un recyclage, et gardant à l'esprit les obstacles aussi bien techniques qu'économiques au recyclage du PVC, nous concluons que le recyclage de ce plastique n'est pas viable. De plus, il n'existe pas de solutions respectueuses de l'environnement qui permettraient la mise au rebut des déchets de PVC. Il faut agir dès maintenant en optant pour les matériaux propres et sécuritaires qui sont déjà disponibles; sinon, nous imposerons délibérément aux générations futures le fardeau de nos erreurs.

Traduction : Louis Teasdale
Révision : Matthew Bramley